

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BAIE DU COTENTIN**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Mardi 10 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix décembre à vingt-heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni au théâtre de Carentan les Marais sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

Nombre de membres :	71	<u>Etaient présents</u> : G. DONGE, M. LEBLANC, P. LECONTE, Y. POISSON, K. DUPONT, A. MOUCHEL, J.M. DARTHENAY, A. TOURAINNE, F. ALEXANDRE, I. BASNEVILLE, X. GRAWITZ, V. DUBOURG, N. LEGASTELOIS, M. LE GOFF, J.P. LHONNEUR, P. THOMINE, P. VIOLETTE, F. LESACHEY, C. KERVADEC, V. BLANDIN, A. BOUFFARD, R. BROTON, O. DESHEULLES, J.C. HAIZE, B. MARIE, H. LHONNEUR, F. BEROT, P. CATHERINE, C. CHANTREUIL, C. MARIE, M.H. PERROTTE, P. AUBRIL, H. AUTARD DE BRAGARD, D. GIOT, A. LANGLOIS, M. HAIZE, S. DEBEAUPTE, L. FAUNY, J. MAILLARD, G. LEBARBENCHON, M. NEEL, C. DE VALLAVIEILLE, H. MILET, C. MAURER, J. QUETIER, S. VOISIN, J.P. JACQUET, J. LAURENT, R. DUJARDIN, M. DEGRUGILLIER, G. GUIOC, J.P. TRAVERT.
Nombre de membres présents :	52	
Nombre de membres votants :	59	
Date de convocation :	05/12/2019	
Date d'affichage du procès-verbal :		<u>Absents représentés</u> : D. HAMCHIN donne procuration à M. LE GOFF, G. FOUCHER donne procuration à Y. POISSON, A. SCELLE donne procuration à A. BOUFFARD, O. OSMONT donne procuration à S. VOISIN, A.F. FOSSARD donne procuration à J.P. LHONNEUR, C. SUAREZ donne procuration à X. GRAWITZ, S. MARAIS donne procuration à J. QUETIER.
Numéro de délibération :	861-2019-12-10	<u>Absents excusés</u> : M. JOURDAN, J. LEMAÎTRE, J. MICLOT, M. MILET, D. CORNIERE, M. JEAN, V. LETOURNEUR, P. LUCAS, B. JOSSET, S. LA DUNE, M.C. METTE, B. NOEL.

Finances : Proposition d'adoption de la Décision Modificative n°1

La Décision Modificative n°1 a principalement pour objet :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

- Au chapitre 65 – « *Autres charges de gestion courante* » : de diminuer les crédits de 2000 € afin d'ajuster les prévisions budgétaires relatifs aux écritures d'admission en non-valeur et de créances éteintes.
- Au chapitre 042 – « *Opérations d'ordre de transfert entre sections* » : d'inscrire un complément de 2000 € permettant ainsi la passation des écritures d'amortissement pour les fiches créées au cours de l'exercice 2019. En effet, il est rappelé aux membres du conseil communautaire que le port de plaisance est soumis à la nomenclature M4 qui impose à la collectivité d'amortir ses biens au cours de l'année d'acquisition.

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

- Au chapitre 21 – « *Immobilisations corporelles* » : de diminuer de 174 638.50 € les crédits initialement prévus pour le remplacement des automatismes des portes d'écluses et de certaines

bornes de pontons. Ces dépenses d'investissement n'ont pu être l'objet d'une réinscription lors de l'exercice 2020.

Envoyé en préfecture le 11/12/2019
Reçu en préfecture le 11/12/2019
Affiché le 10/12/2019
ID : 050-200042729-20191210-8611-DE

RECETTES

- Au chapitre 16 – « *Emprunts et dettes assimilés* » : de diminuer de 176 638.50 € les crédits prévus pour la souscription de l'emprunt nécessaire aux différents projets d'investissement du port de plaisance. Ces crédits feront également l'objet d'une réinscription lors du budget primitif de l'exercice 2020.
- Au chapitre 040 – « *Opérations d'ordre de transfert entre sections* » : d'inscrire un complément de 2000 € aux crédits initialement prévus afin de pouvoir équilibrer les chapitres 040 et 042 en dépenses et recettes.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- adopter la Décision Modificative n° 1 du budget annexe Port de plaisance conformément au tableau de synthèse joint au présent rapport.

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
CARENTAN, le 10 décembre 2019
Le Président de la Communauté de Communes
de la Baie du Cotentin,

CC BAIE DU COTENTIN - BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE
Décision Modificative n°1 - Conseil Communautaire du 10 décembre 2019

Envoyé en préfecture le 11/12/2019
 Reçu en préfecture le 11/12/2019
 Affiché le 10/12/2019
 ID : 050-200042729-20191210-8611-DE



Fonctionnement

DEPENSES					RECETTES				
Code	Libellé	BUDGET 2019	DM1	TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2019	DM1	TOTAL BUDGET
011	Charges à caractère général	215 800,00		215 800,00	013	Atténuations de charges	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	43 678,91		43 678,91	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	265 000,00		265 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00	73	Impôts et taxes	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	-2 000,00	1 000,00	74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
66	Charges financières	7 671,00		7 671,00	75	Autres produits de gestion courante	11 500,00		11 500,00
67	Charges exceptionnelles	2 500,00		2 500,00	77	Produits exceptionnels	10 000,00		10 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00					0,00
sous-total dépenses réelles		272 649,91	-2 000,00	270 649,91	sous-total recettes réelles		286 500,00	0,00	286 500,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00					0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	89 207,31	2 000,00	91 207,31	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 342,00		48 342,00
sous-total dépenses d'ordre		89 207,31	2 000,00	91 207,31	sous-total recettes d'ordre		48 342,00	0,00	48 342,00
					002	Excédent de fonctionnement reporté	27 015,22		27 015,22
Total :		361 857,22	0,00	361 857,22	Total :		361 857,22	0,00	361 857,22

Investissement

DEPENSES					RECETTES				
Code	Libellé	BUDGET 2019 + RAR	DM1	TOTAL BUDGET	Code	Libellé	BUDGET 2019 + RAR	DM1	TOTAL BUDGET
16	Emprunts et dettes assimilés	14 911,95		14 911,95	10	Dotations, fonds divers et réserves (dt 1068)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	13	Subventions d'investissement reçues	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	211 000,00	-174 638,50	36 361,50	16	Emprunts et dettes assimilés	176 638,50	-176 638,50	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
26	Participat. Et créances rattachées	0,00		0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
				0,00					0,00
				0,00					0,00
sous-total dépenses réelles		225 911,95	-174 638,50	51 273,45	sous-total recettes réelles		176 638,50	-176 638,50	0,00
				0,00	021	Virement de la section de fonctionnement			0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 342,00		48 342,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	89 207,31	2 000,00	91 207,31
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00	041	Opérations patrimoniales			0,00
sous-total dépenses d'ordre		48 342,00	0,00	48 342,00	sous-total recettes d'ordre		89 207,31	2 000,00	91 207,31
001	Déficit d'investissement reporté	0,00		0,00	001	Excédent d'investissement reporté	8 408,14		8 408,14
Total :		274 253,95	-174 638,50	99 615,45	Total :		274 253,95	-174 638,50	99 615,45